

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 1^{er} AVRIL 2019

Session régulière du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 1^{er} avril 2019 à 19h30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et monsieur René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 1^{er} avril 2019 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 1^{er} avril 2019.**
- C) Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 4 mars et de la séance spéciale du 26 mars 2019.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 26 mars 2019.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Services exp, paiement d'honoraires professionnels, divers dossiers.
 - 2) Monty Sylvestre, paiement d'honoraires professionnels, divers dossiers.
 - 3) Architech Design, paiement d'honoraires professionnels, projet de caserne à Sawyerville.
 - 4) Régie de récupération de l'Estrie, quote-part 2019.
 - 5) Les Faucheurs de Marguerites 2019, utilisation d'équipements municipaux et du centre de qualification, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
 - 6) Yannick Vallières-Jutras, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Sawyerville du 3 au 5 mai 2019.
 - 7) Stéphane Landry, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Johnville du 10 au 12 mai 2019.

- 8) Ghislain Côté (DEVCO), tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Johnville du 17 au 19 mai 2019.
- 9) Lucie Demers, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Johnville du 31 mai au 2 juin 2019.
- 10) Poste d'agente de développement loisirs et vie communautaire, modification de la convention collective, lettre d'entente no 6.
- 11) Poste de brigadière, modification de la convention collective, lettre d'entente no 7.
- 12) Convention entre la municipalité et l'université Bishop's pour l'accès aux programmes aquatiques jeunes du Centre récréatif et sportif John-H.-Price.
- 13) Nomination de monsieur Ross Kirby au poste de journalier-conducteur permanent à temps complet.
- 14) Nomination de monsieur Yvon Laroche au poste salarié permanent saisonnier.
- 15) Ministère des Transports, demande de réduction de vitesse à l'entrée du village de Sawyerville.
- 16) Opposition à la *Loi sur l'immatriculation des armes à feu*.
- 17) Polyvalente Louis-St-Laurent, contribution financière pour la soirée du Gala des mérites scolaires 2019.
- 18) Stéphane Landry, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Johnville du 16 au 18 août 2019.
- 19) Conseil Sport Loisir de l'Estrie, adhésion 2019.
- 20) Ministère des Transports, demande de bonification des contrats compte tenu de l'hiver exceptionnel 2018-2019.
- 21) Inscription à une formation sur la culture du chanvre industriel.
- 22) Grondin Guilbeault Fontaine, notaires, paiement d'honoraires professionnels, servitude corridor scolaire.
- 23) Services exp, Boisé de Cookshire (phase III), contrôle qualitatif des matériaux, offre de services.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

- 1) Engagement d'un pompier volontaire, Samuel Plouffe-Boutin, secteur Johnville.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Adoption du règlement 253-2019, modifiant les règlements 371-2000, 126-2009 et 154-2011 du Canton Eaton afin d'agrandir la zone résidentielle RE-11 à même la zone publique P-4 du secteur Birchton.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

- 1) Reddition de comptes, Cookshire-Eaton Innovation et Loisirs Cookshire inc.
- 2) CHSLD d'East Angus, comité Les Amis du Domaine, aide financière non récurrente.
- 3) CLD du Haut-Saint-François, Cœur villageois.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 1^{er} avril 2019 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 1^{er} avril 2019.

Résolution 2019-04-6852

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 1^{er} avril 2019 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 4 mars et de la séance spéciale du 26 mars 2019.

Résolution 2019-04-6853

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 4 mars 2019 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2019-04-6854

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 26 mars 2019 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 26 mars 2019.

Résolution 2019-04-6855

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger

Thibault, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 26 mars 2019 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

Aucune.

F) Correspondance.

Résolution 2019-04-6856

Fédéral

1. Hon. Marie-Claude Bibeau – Appel de concepts pour le Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers;
2. Hon. Marie-Claude Bibeau – Appel de candidatures au Forum des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne;
3. Hon. Marie-Claude Bibeau – Information sur le Fonds de la taxe sur l'essence fédéral;

Provincial

4. Sûreté du Québec (MRC HSF) – Campagne de prévention de la fraude 2019;
5. Sûreté du Québec (MRC HSF) – Mise en garde des fraudes de type « hameçonnage téléphonique »;
6. OPHQ (Office des personnes handicapées du Québec) – Semaine québécoise des personnes handicapées *Ensemble, bâtissons une société plus inclusive* (1^{er} au 7 juin)

Municipal

7. Chambre de commerce du HSF – Invitation à l'Assemblée générale annuelle et offre de commandite (East Angus, 30 avril, 17h30);
8. Municipalité de La Patrie – Demande d'appui à la MRC de Brome-Missisquoi concernant les actions pour l'achat local de produits agroalimentaires;
9. Transport Québec – Portrait économique et statistique de l'industrie du camionnage au Québec;

Scolaire

10. Commission scolaire des Hauts-Cantons – Rapport annuel 2017-2018;

Associations

11. Mme Ann Rothfels et Mme Denise Nault – Bibliothèque de Sawyerville, remerciements;
12. Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Invitation au 31^e colloque du Carrefour action municipale et famille (Roberval, 29 au 31 mai 2019);

13. Vision attractivité Cantons-de-l'Est/Estrie – Invitation au colloque *L'avenir commence maintenant* (Delta Sherbrooke, 9 avril);
14. CNESST – Invitation au 14^e colloque (Sherbrooke, 8 mai);
15. Orford musique – Offre de partenariat pour Orford sur la route (entre juin et août);
16. Coalition Québécoise pour le contrôle du tabac – Demande d'appui pour l'encadrement de la publicité des cigarettes électroniques avec nicotine;
17. Comité Opération Verre Vert – Communiqué de presse *100% du verre recyclé par ÉEQ, c'est très douteux*;
18. COGESAF – Demande d'alliance pour la gestion du myriophylle;
19. Université Laval (ITIS) – Invitation à l'événement *Territoires connectés : la technologie au service des villes, des municipalités et des citoyens* (Québec, 12 avril);

Offres de service

20. Wolters Kluwer – Ouvrage *Droit municipal – Principes généraux et contentieux* aussi dit « la bible du droit municipal »;

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Services exp, paiement d'honoraires professionnels, divers dossiers.

Résolution 2019-04-6857

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de 1 077,32 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Services exp inc. concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Monty Sylvestre, paiement d'honoraires professionnels, divers dossiers.

Résolution 2019-04-6858

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser le paiement de 3 722,22 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Monty Sylvestre concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Architech Design, paiement d'honoraires professionnels, projet de caserne à Sawyerville.

Résolution 2019-04-6859

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de 6 898,50 \$ (incluant les taxes) pour la facture d'Architech Design, concernant le projet d'une nouvelle

caserne à Sawyerville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Régie de récupération de l'Estrie, quote-part 2019.

Résolution 2019-04-6860

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser le paiement de la quote-part, pour l'année 2019, au montant de 18 501 \$ à la Régie de récupération de l'Estrie.

1 ^{er} versement	15 avril 2019	9 250,50 \$
2 ^e versement	30 juin 2019	9 250,50 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Les Faucheurs de Marguerites 2019, utilisation d'équipements municipaux et du centre de qualification, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2019-04-6861

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu :

QUE la municipalité autorise le prêt d'équipements tel que demandé par les Faucheurs de Marguerites dans la lettre datée du 4 mars 2019;

QU'il est autorisé l'utilisation de la salle de bains et des douches à l'intérieur du centre de qualification situé au 921, chemin de l'Aéroport;

QUE la cueillette des ordures ménagères sera effectuée les 2 journées;

QUE les services offerts seront facturés au prix coûtant;

QUE le service incendie et le service de premiers répondants seront disponibles en cas d'urgence seulement;

QUE la municipalité autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, l'activité qui se tiendra les 28, 29 et 30 juin 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Yannick Vallières-Jutras, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Sawyerville du 3 au 5 mai 2019.

Résolution 2019-04-6862

CONSIDÉRANT que monsieur Yannick Vallières-Jutras demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle du 3 au 5 mai 2019, à Sawyerville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Sawyerville, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, telle que précisée dans la

demande datée du 20 mars 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Stéphane Landry, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Johnville du 10 au 12 mai 2019.

Résolution 2019-04-6863

CONSIDÉRANT que monsieur Stéphane Landry demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle du 10 au 12 mai 2019, à Johnville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Johnville, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, telle que précisée dans la demande datée du 20 mars 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Ghislain Côté (DEVCO), tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Johnville du 17 au 19 mai 2019.

Résolution 2019-04-6864

CONSIDÉRANT que monsieur Ghislain Côté (DEVCO) demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle du 17 au 19 mai 2019, à Johnville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Johnville, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, telle que précisée dans la demande datée du 20 mars 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Lucie Demers, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Johnville du 31 mai au 2 juin 2019.

Résolution 2019-04-6865

CONSIDÉRANT que madame Lucie Demers demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle du 31 mai au 2 juin 2019, à Johnville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Johnville, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, telle que précisée dans la demande datée du 20 mars 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Poste d'agente de développement loisirs et vie communautaire, modification de la convention collective, lettre d'entente no 6.

Résolution 2019-04-6866

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, la lettre d'entente no 6 avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN concernant une promotion interne.

Cette lettre d'entente est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Poste de brigadière, modification de la convention collective, lettre d'entente no 7.

Résolution 2019-04-6867

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, la lettre d'entente no 7 avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN concernant une correction de la lettre d'entente no 1.

Cette lettre d'entente est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Convention entre la municipalité et l'université Bishop's pour l'accès aux programmes aquatiques jeunes du Centre récréatif et sportif John-H.-Price.

Résolution 2019-04-6868

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs à signer la convention avec l'université Bishop's concernant l'accès aux programmes aquatiques jeunes du Centre récréatif et sportif John-H.-Price.

Cette convention est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Nomination de monsieur Ross Kirby au poste de journalier-conducteur permanent à temps complet.

Résolution 2019-04-6869

CONSIDÉRANT le départ de monsieur Jean-Louis Turcotte qui occupait un poste de journalier-conducteur au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que ce poste de journalier-conducteur est un poste permanent à temps complet et doit être comblé;

CONSIDÉRANT que le poste de journalier-conducteur a été affiché selon les dispositions de la convention collective en vigueur et que 7 candidatures ont été déposées;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que le conseil retienne les services de monsieur Ross Kirby pour occuper le poste de journalier-conducteur permanent à temps complet, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics et des dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Nomination de monsieur Yvon Laroche au poste salarié permanent saisonnier.

Résolution 2019-04-6870

CONSIDÉRANT le changement de poste de monsieur Ross Kirby qui occupait un poste de salarié permanent saisonnier au service des travaux publics ;

CONSIDÉRANT que ce poste de salarié saisonnier est un poste permanent et doit être comblé;

CONSIDÉRANT que le poste de salarié permanent saisonnier a été affiché selon les dispositions de la convention collective en vigueur et que 6 candidatures ont été déposées;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu que le conseil retienne les services de monsieur Yvon Laroche pour occuper le poste de journalier-conducteur permanent saisonnier, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics et des dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Ministère des Transports, demande de réduction de vitesse à l'entrée du village de Sawyerville.

Résolution 2019-04-6871

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu plusieurs avis nous indiquant que le secteur de la route 253 correspondant à l'entrée nord du village de Sawyerville était dangereux en raison de la vitesse des véhicules en provenance du village d'Eaton Corner;

CONSIDÉRANT que ce secteur de la municipalité a connu dans les dernières années un développement résidentiel et peut être reconnu comme faisant partie du périmètre urbain du village de Sawyerville;

CONSIDÉRANT que ce tronçon de la route 253 est relativement accidenté et sinueux et que les autobus scolaires doivent y faire des arrêts;

CONSIDÉRANT que lors des travaux de déneigement sur le chemin Dawson, les camions de la municipalité doivent s'engager sur la route 253 pour faire demi-tour ce qui augmente les risques d'accident;

CONSIDÉRANT que cette même demande a déjà été adressée au ministère des Transports en mai 2009;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu de demander au ministère des Transports de reconsidérer leur décision afin de limiter la vitesse permise dans ce secteur à 50 km/h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Opposition à la *Loi sur l'immatriculation des armes à feu*.

Considérant que l'obligation d'immatriculer les armes à feu est régie par une loi provinciale, le conseil convient de demeurer neutre dans ce dossier.

- 17) Polyvalente Louis-St-Laurent, contribution financière pour la soirée du Gala des mérites scolaires 2019.

Résolution 2019-04-6872

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'accorder une aide financière de 25 \$ à la Cité-École Louis-Saint-Laurent pour le Gala des mérites académiques en juin 2019. La mairesse Sylvie Lapointe représentera la municipalité à cette activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) Stéphane Landry, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Johnville du 16 au 18 août 2019.

Résolution 2019-04-6873

CONSIDÉRANT que monsieur Stéphane Landry demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle du 16 au 18 août 2019, à Johnville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Johnville, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, telle que précisée dans la demande datée du 20 mars 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 19) Conseil Sport Loisir de l'Estrie, adhésion 2019.

Résolution 2019-04-6874

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'autoriser le paiement de 120 \$ pour l'adhésion 2019 de la Ville de Cookshire-Eaton au Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) et de nommer le conseiller Michel Mercier et le conseiller Marcel Charpentier pour représenter la municipalité lors des activités corporatives du CSLE.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 20) Ministère des Transports, demande de bonification des contrats compte tenu de l'hiver exceptionnel 2018-2019.

Résolution 2019-04-6875

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton possède un contrat de déneigement et de déglacage avec le ministère des Transports du Québec sous le numéro 9007-18-4574;

CONSIDÉRANT que la saison contractuelle débute le 9 octobre et prend fin le 18 avril de l'année suivante, cette saison inclut les périodes de présaison et postsaison;

CONSIDÉRANT que la municipalité a commencé les activités de déneigement des routes du ministère le 17 octobre 2018 et ne semble pas vouloir se terminer à la date de cette résolution;

CONSIDÉRANT que les dépenses relatives au contrat afin de donner un service selon les exigences du Ministère ont été plus coûteuses en matériel et en main d'œuvre avec les nombreuses précipitations de neige et de verglas;

CONSIDÉRANT que la municipalité a été dans l'obligation d'augmenter les patrouilles dans le secteur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande au ministère des Transports du Québec de bonifier le contrat de déneigement pour l'hiver 2018-2019;

QU'une copie de cette résolution soit envoyée à la direction générale de l'Estrée du ministère des Transports, au Centre de service de Cookshire et aux municipalités avoisinantes qui ont des contrats avec le Ministère.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21) Inscription à une formation sur la culture du chanvre industriel.

L'information est déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22) Grondin Guilbeault Fontaine, notaires, paiement d'honoraires professionnels, servitude corridor scolaire.

Résolution 2019-04-6876

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'autoriser le paiement de 161 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Grondin Guilbeault Fontaine, notaires, concernant la servitude du corridor scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23) Services exp, Boisé de Cookshire (phase III), contrôle qualitatif des matériaux, offre de services.

Résolution 2019-04-6877

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'accepter l'offre de Services Exp, datée du 1^{er} avril 2019, d'un montant de 13 065 \$ (avant taxes), pour le contrôle qualitatif des matériaux, Boisé de Cookshire (phase III).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

- 1) Engagement d'un pompier volontaire, Samuel Plouffe-Boutin, secteur Johnville.

Résolution 2019-04-6878

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser l'embauche de la personne suivante au sein du service incendie, selon les recommandations du directeur de la Sécurité publique :

Samuel Plouffe-Boutin	Johnville
-----------------------	-----------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

Aucun.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Adoption du règlement 253-2019, modifiant les règlements 371-2000, 126-2009 et 154-2011 du Canton Eaton afin d'agrandir la zone résidentielle RE-11 à même la zone publique P-4 du secteur Birchton.

Résolution 2019-04-6879

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'adopter le règlement numéro 253-2019, modifiant les règlements 371-2000, 126-2009 et 154-2011 du Canton Eaton afin d'agrandir la zone résidentielle RE-11 à même la zone publique P-4 du secteur Birchton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L) Comptes du mois

Résolution 2019-04-6880

Compte salaires

122 669,02 \$

Compte général

201900246 (I)	COOKSHIRE-EATON	60 000,00 \$
201900247 (I)	SPA DE L'ESTRIE	1 453,58 \$
201900248 (I)	STEPHANE VALLEE	2 687,55 \$
201900249 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	17,40 \$
201900250 (I)	GENEVIÈVE TURCOTTE	80,00 \$
201900251 (I)	RAYMOND ROY G.	741,61 \$
201900252 (I)	JOCELYNE L. MASON	63,52 \$
201900253 (I)	REACHE ELIZABETH, PATRICK	200,00 \$
201900263 (I)	HYDRO QUÉBEC	22 707,95 \$
201900264 (I)	GESTION GILLES GENEST	70,42 \$
201900265 (I)	BELL CANADA	758,86 \$
201900266 (I)	TELMATIK	213,28 \$
201900267 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE	169,22 \$
201900268 (I)	GRAVIÈRE BOUCHARD INC.	412,21 \$
201900269 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	407,86 \$

201900270 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	861,59 \$
201900271 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	3 489,38 \$
201900272 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-	1 327,89 \$
201900273 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC	1 769,43 \$
201900274 (I)	LOCATION DICKIE MOORE	3 275,33 \$
201900275 (I)	JULIE MURRAY, CHARLES	500,00 \$
201900276 (I)	DÉPANNEUR LACHANCE	34,55 \$
201900277 (I)	BULWER COMMUNITY CENTER	2 000,00 \$
201900278 (I)	FEDERATION QUEBECOISE DES	4 879,53 \$
201900279 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE	775,72 \$
201900280 (I)	M. RÉSERVOIR	80,49 \$
201900281 (I)	CHAMBRE DE COMMERCE	48,00 \$
201900282 (I)	RENÉ LAVIGNE	379,38 \$
201900283 (I)	LE PRO DU CB INC.	817,19 \$
201900284 (I)	PUROLATOR	5,23 \$
201900285 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	642,21 \$
201900286 (I)	GROUPE ENVIRONEX	1 160,11 \$
201900287 (I)	PREVIMED INC.	117,59 \$
201900288 (I)	LA CARTOUCHERIE	820,80 \$
201900289 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	3 266,42 \$
201900290 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	721,09 \$
201900291 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	4 517,78 \$
201900292 (I)	GROUPE CAMERON	252,95 \$
201900293 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	973,39 \$
201900294 (I)	Visa Desjardins	672,92 \$
201900295 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES	310,44 \$
201900296 (I)	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	766,08 \$
201900297 (I)	TARDIF DIESEL INC.	5 457,07 \$
201900298 (I)	SEAO-CONSTRUCTO	2,07 \$
201900299 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	601,58 \$
201900300 (I)	LABRIE ENVIRONNEMENTAL	3 254,38 \$
201900301 (I)	PITNEY WORKS	1 312,26 \$
201900302 (I)	DEBOSELAGE EXPERT	977,28 \$
201900303 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET ENR.	440,90 \$
201900304 (I)	GENERAL BEARING SERVICE	16,24 \$
201900305 (I)	JUDO QUEBEC	728,18 \$
201900306 (I)	SERRURIER HARMER	169,01 \$
201900307 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	340,88 \$
201900308 (I)	SILENCIEUX SHER-LENN INC.	522,93 \$
201900309 (I)	PH VITRES D'AUTOS	73,12 \$
201900310 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	112,10 \$
201900311 (I)	SERVICE D'ENTRETIEN DE	3 341,58 \$
201900312 (I)	ROSS M. KIRBY	30,00 \$
201900313 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	1 064,27 \$
201900314 (I)	DICOM EXPRESS INC.	196,76 \$
201900315 (I)	SHRED-IT INTERNATIONNALE	141,89 \$
201900316 (I)	PIÈCES D'AUTOS ANGUS	365,25 \$
201900317 (I)	RCC SHERBROOKE INC.	28,73 \$
201900318 (I)	ROUILLARD REMORQUAGE INC.	2 766,29 \$
201900319 (I)	FRANCOIS LOISELLE	560,00 \$
201900320 (I)	FORTIN SECURITE MEDIC INC.	112,48 \$
201900321 (I)	COMMUNICATION PLUS	409,87 \$
201900322 (I)	CENTRE 24-JUIN - ACCES	216,00 \$
201900323 (I)	PLACE AUX JEUNES DU H.S.F	1 057,72 \$
201900324 (I)	PIERRE CHOUINARD & FILS	42 664,90 \$
201900325 (I)	CHIFFONS IDÉALS	234,55 \$
201900326 (I)	TOURISME HAUT-SAINT-	710,00 \$
201900327 (I)	PGA EXPERT	2 431,72 \$
201900328 (I)	CÉLINE BLAIS	72,38 \$
201900329 (I)	TURCO-SHANK CONSTRUCTION	377,41 \$
201900330 (I)	JEAN TREMBLAY	64,40 \$
201900331 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS	365,00 \$
201900332 (I)	DANIEL HURDLE	53,36 \$
201900333 (I)	MARIO BOURGOIN	57,20 \$
201900334 (I)	ANN ROTHFELS	61,83 \$
201900335 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	10 451,39 \$

201900336 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	1 959,81 \$
201900337 (I)	DIR.DE LA GESTION DU FONDS	20,20 \$
201900338 (I)	ÉLECTRO-CONCEPT P.B.L. INC.	346,30 \$
201900339 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	608,11 \$
201900340 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	310,47 \$
201900341 (I)	INFORMATIQUE INPRO	397,70 \$
201900342 (I)	CRSBP DE L'ESTRIE	24 428,05 \$
201900343 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE	1 112,74 \$
201900344 (I)	ÉQUIPEMENTS LOURDS	1 900,14 \$
201900345 (I)	NETREVOLUTION	84,85 \$
201900346 (I)	CENTRE DE RENOVATION G.	41,11 \$
201900347 (I)	CENTRAL MAINE & QUEBEC	3 720,00 \$
201900348 (I)	WURTH CANADA LIMITÉE	159,52 \$
201900349 (I)	ENERGIR	473,56 \$
201900350 (I)	TRANSPORT GUY HAMEL	13 038,17 \$
201900351 (I)	QUÉBEC MUNICIPAL	879,56 \$
201900352 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET	10 571,81 \$
201900353 (I)	LOISIR ET SPORT MONTEREGIE	109,23 \$
201900354 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	135,65 \$
201900355 (I)	MACPEK INC.	6 184,33 \$
201900356 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	680,77 \$
201900357 (I)	PATRICK BRETON	81,12 \$
201900358 (I)	LUC DESLONGCHAMPS	273,24 \$
201900359 (I)	PROTECTION INCENDIE VIKING	442,65 \$
201900360 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY	156,05 \$
201900361 (I)	CONSTRUCTION GROUPE	1 511,93 \$
201900362 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE 15687	45,83 \$
201900363 (I)	AUDIOBEC	684,10 \$
201900364 (I)	ACIERS SIMMONDS LTÉE	290,57 \$
201900365 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	257,45 \$
201900366 (I)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	526,41 \$
201900367 (I)	JONATHAN DUCHARME	92,16 \$
201900368 (I)	LOCATION COOKSHIRE INC.	205,81 \$
201900369 (I)	RESSORTS CHARLAND	806,36 \$
201900370 (I)	TOP LIFT ENTREPRISES	115,93 \$
201900371 (I)	PASCAL YERGEAU	50,00 \$
201900372 (I)	LES PETROLES R. TURMEL INC.	276,74 \$
201900373 (I)	THERMOSHELL	1 250,30 \$
201900374 (I)	MAXIME LAMONTAGNE CYR	287,34 \$
201900375 (I)	DEPANNEUR 253 S.E.N.C.	709,91 \$
201900376 (I)	TRANSPORT & REMORQUAGE	287,44 \$
201900377 (I)	FRAZER DAVID	100,00 \$
201900378 (I)	TRANSPORTS DE PERSONNES	15 999,00 \$
201900379 (I)	CÔTÉ ROBIN	55,00 \$
201900380 (I)	JOURNAL RÉG. LE HAUT	6 504,00 \$
201900381 (I)	RAYMOND CHABOT GRANT	3 219,30 \$
201900382 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	9 872,15 \$
201900383 (I)	LES TRANSPORTS STANLEY	1 264,73 \$
201900384 (I)	TURBO COMMUNICATIONS	344,93 \$
201900385 (I)	SPA DE L'ESTRIE	1 453,58 \$
201900386 (I)	EASTERN TOWNSHIPS	16,31 \$
201900387 (I)	BIBLIOTHÈQUE DE COOKSHIRE	500,00 \$
201900388 (I)	ANN ROTHFELS	500,00 \$
201900389 (I)	CORRIVEAU ROGER	500,00 \$
201900390 (I)	LES INDUSTRIES SIMEXCO INC.	33 509,46 \$
201900391 (I)	AGENCE DU REVENU DU	15 046,66 \$
201900392 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	36 220,29 \$
201900393 (I)	SOCIETE DE L'ASSURANCE	37 789,21 \$
201900394 (I)	DOWD ADAM	515,42 \$
201900395 (I)	DOWD ADAM	515,42 \$
201900396 (I)	JEFF CROSS	3 460,00 \$
201900397 (I)	EMANUELLE LALIBERTE-DAIGLE	3 060,00 \$
201900398 (I)	CHARBONNEAU EMILE	757,26 \$
201900399 (I)	AUDREY D'AMOUR	675,00 \$
201900400 (I)	BOUTIN LYDIA	332,50 \$
201900401 (I)	9172-1258 QUÉBEC INC.	1 498,00 \$

201900402 (I)	MONTY SYLVESTRE S.E.N.C.	5 917,86 \$
201900403 (I)	COGESAF	75,00 \$
201900404 (I)	ECCE TERRA, A.-G. SENCRL	2 170,73 \$
201900405 (I)	LES SERVICES EXP INC.	21 416,97 \$
201900406 (I)	JEUX DU QUEBEC-ESTRIE	100,00 \$
201900407 (I)	CÉLINE BLAIS	72,38 \$
201900408 (I)	VILLE DE EAST-ANGUS	27 356,92 \$
201900409 (I)	SYLVIE LAPOINTE	379,41 \$
201900410 (I)	CROIX-ROUGE CANADIENNE	845,76 \$
201900411 (I)	FERME YVES ET DIANE	106,78 \$
201900412 (I)	MANOIR DE L'EAU VIVE	843,12 \$
201900413 (I)	DOWD ADAM	257,71 \$
201900416 (I)	MÉLANIE ST-PIERRE	1 688,71 \$
201900545 (I)	AGENCE DU REVENU DU	12 194,81 \$
201900546 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	29 400,60 \$
201900547 (I)	BÂTIRENTE	9 749,06 \$
201900548 (I)	FONDACTION	4 743,73 \$
201900549 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	651,08 \$
201900550 (I)	Desjardins sécurité financière	2 641,99 \$
201900551 (I)	SYNDICAT DES	2 537,19 \$
201900552 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS	397,82 \$
201900553 (I)	REVENU QUÉBEC	376,44 \$
	Total :	579 437,64 \$
	Grand total :	702 106,66 \$

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

- 1) Reddition de comptes, Cookshire-Eaton Innovation et Loisirs Cookshire inc.

Le conseil convient de demander à Cookshire-Eaton Innovation et à Loisirs Cookshire inc. de déposer un rapport de reddition de comptes sur les activités en 2019.

- 2) CHSLD d'East Angus, comité Les Amis du Domaine, aide financière non récurrente.

Résolution 2019-04-6881

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'accorder une aide financière, non récurrente, de 500 \$ au comité Les Amis du Domaine du CHSLD d'East Angus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) CLD du Haut-Saint-François, Cœur villageois.

Résolution 2019-04-6882

CONSIDÉRANT que le CLD du Haut-Saint-François a démontré par sa présentation devant le conseil le 26 mars 2019 que le Cœur villageois de Cookshire possède le potentiel d'un attrait d'appel majeur sur le Chemin des Cantons;

CONSIDÉRANT que plusieurs éléments pour atteindre cet objectif sont déjà en place et que les éléments qui restent à prioriser sont identifiés;

CONSIDÉRANT que le CLD du Haut-Saint-François s'impliquera financièrement et humainement pour faire en sorte que le Cœur villageois de Cookshire s'inscrive dans les attraits d'appel majeur sur le Chemin des Cantons;

CONSIDÉRANT que le Cœur villageois de Cookshire a déjà le soutien de Tourisme Cantons-de-l'Est;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton informe le CLD du Haut-Saint-François qu'elle compte s'impliquer, dans la mesure de ses capacités, pour que le Cœur villageois de Cookshire atteigne le potentiel d'un attrait d'appel majeur sur le Chemin des Cantons.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N) Période de questions.

- 1) Monsieur Luc Veilleux demande les raisons pour lesquelles le conseil veut demeurer neutre dans le dossier des revendications des chasseurs qui s'opposent à la *Loi sur l'immatriculation des armes à feu*. Plusieurs municipalités au Québec ont adopté une résolution pour exprimer leur désaccord avec cette loi. Selon lui, les chasseurs boycotteront Cookshire-Eaton quand ils sauront que les élus ont décidé de rester neutre. Il ajoute que ce registre c'est de l'argent dépensé pour rien.

Les élus prennent la parole pour mentionner que l'obligation d'immatriculer les armes à feu relève d'une loi provinciale et que leur principal interlocuteur devrait être le député de leur circonscription et non pas le conseil municipal. Ils ajoutent que ce registre n'est peut-être pas parfait mais il peut quand même contribuer à sauver des vies. La mairesse conclut en mentionnant qu'elle peut faire le lien entre les chasseurs et le député de Mégantic. Elle communiquera avec Monsieur Veilleux aussitôt qu'elle aura plus d'information.

- 2) Monsieur Gilles Guimond s'adresse au conseil pour donner son avis sur la bibliothèque de Cookshire. Il mentionne qu'une bibliothèque devrait être un lieu accueillant qui, selon lui, n'est pas le cas. Il conclut en mentionnant qu'il ne comprend pas où la Ville de Cookshire-Eaton s'en va et qu'il serait important de favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance entre les 3 secteurs.

Les élus lui répondent que la Ville de Cookshire-Eaton s'étend sur un très grand territoire et comprend 3 pôles urbains importants. Les services sont toujours multipliés par trois. Ces dernières années, plusieurs projets ont été réalisés dans chacun des secteurs. Le conseil actuel compte bien poursuivre dans ce sens. La mairesse conclut en mentionnant que la liste des réalisations est impressionnante quand on prend la peine de s'y attarder.

O) Levée de la séance.

Résolution 2019-04-6883

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier